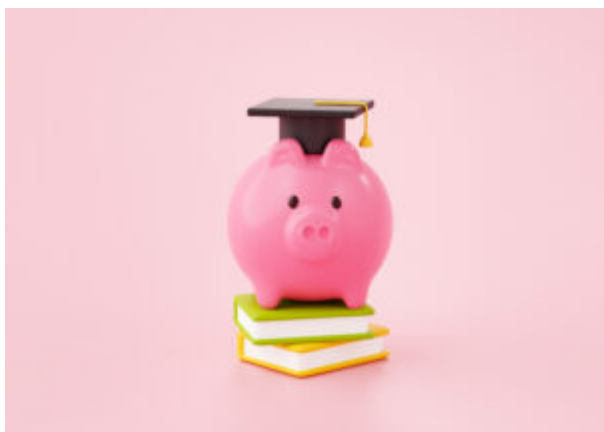




- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

**Allocations d'études 2025 de la FWB : les demandes sont ouvertes pour les élèves du secondaire et les étudiants du supérieur !**



**Tu es inscrit en secondaire ou dans le supérieur en fédération**

**Wallonie-Bruxelles et tu veux introduire une demande d'allocation d'études pour l'année scolaire 2025-2026 ? Infor Jeunes est là pour t'aider !**

Nos informateurs sont à ta disposition pour t'accompagner dans le remplissage de ta demande que ce soit en [formulaire papier](#) ou en [format électronique](#).

Les formulaires papiers doivent être envoyés par courrier postal **recommandé** (sinon la demande ne sera pas acceptée).

N'attends pas la dernière minute même si tu n'as pas tous les documents, les demandes sont traitées par ordre chronologique. **La date limite est le 31 octobre** comme chaque année.

Si tu es en secondaire, c'est **une personne majeure reprise sur la composition de ménage** de l'élève qui doit introduire la demande donc plus forcément le parent.

Pour le supérieur, c'est toi-même. Sauf si tu es encore mineur, dans ce cas tu es obligé d'utiliser le **formulaire papier**.

Voici ce qu'il te faut :

## **Pour le secondaire**

- carte d'identité du parent + code PIN ou Itsme
- carte de banque du parent
- attestation du CPAS (pour toute la famille)
- attestation mutuelle

## **Pour le supérieur**

- carte d'identité de l'étudiant + code PIN ou Itsme
- carte de banque de l'étudiant

- attestation d'inscription
- abonnement transports
- attestation CPAS : (pour toute la famille)

ATTENTION: pour les élèves et étudiants **HORS UNION EUROPÉENNE**, il faut absolument un **certificat de résidence avec historique des adresses** à demander à la commune!

Le montant d'une allocation d'études peut varier entre 90 et 6 000 euros. Tu peux retrouver les conditions et montants [ici](#).

-> Pour plus d'infos : <https://allocations-etudes.cfwb.be> ou sur [notre site](#)



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Derniers jours pour introduire votre demande d'allocation d'études !



Vous avez jusqu'au **31 octobre** pour déposer votre demande d'allocation d'études dans l'enseignement secondaire et supérieur pour l'année 2024-2025.

Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Pour commencer, vous pouvez consulter nos pages :

- [Allocations d'études dans l'enseignement supérieur : conditions, montants et minerval](#)
- [Allocations d'études dans l'enseignement secondaire: conditions, montants et recours](#)
- [Allocations d'études : comment remplir le formulaire?](#)

Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre dossier, notre centre [Infor Jeunes](#) situé à Schaerbeek est là pour vous accompagner du lundi au vendredi entre 13h et 18h, même si vous n'habitez pas Schaerbeek ! Notre [permanence à Anderlecht](#) ouverte le jeudi entre 13h30 et 17h peut également vous aider.

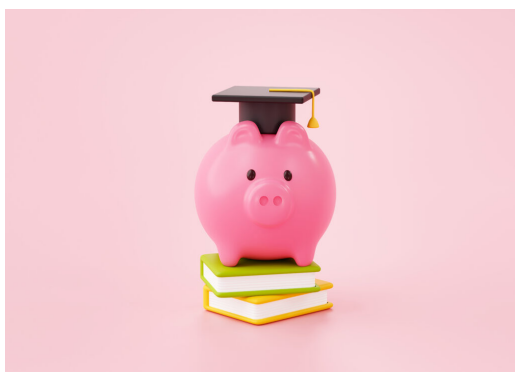
N'attendez pas la dernière minute, nos informateurs sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous guider dans les démarches administratives.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

**C'est la rentrée scolaire,  
demande d'allocations  
d'études possible jusqu'au 31  
octobre 2023**



Chaque année, les élèves du secondaire et les étudiants du supérieur de plein exercice peuvent remplir un formulaire pour

**faire une demande d'allocations d'études auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

Tu as **jusqu'au 31 octobre** pour faire une demande.

Deux possibilités s'offrent à toi :

- Un formulaire papier à envoyer par recommandé : [secondaire](#) et [supérieur](#)
- Un formulaire électronique à compléter en ligne (eID ou itsme) : [secondaire](#) et [supérieur](#)

En cas de difficulté pour faire ta demande, tu peux te rendre dans l'une de nos permanences ([Schaerbeek](#), [Bruxelles](#) ou [Anderlecht](#)), nous compléterons ton dossier ensemble.

ATTENTION, pour faire ta demande tu dois te munir de plusieurs documents (**sans ceux-ci, nous ne pouvons pas remplir le dossier avec toi**). **N'oublie pas de les emporter avec toi !**

## **Pour les élèves du secondaire ( majeurs compris )**

- Carte identité d'un parent + code pin de cette carte identité (**sans code, nous ne pouvons pas faire la demande électronique**).
- Carte de banque du parent.
- Attestation de revenus (autre de profession)
- Si internant : attestation
- Si hors UE : copie carte de séjour & certificat de résidence.
- Si réfugié depuis 1 an : attestation du Commissariat général des réfugiés et des apatrides ou Conseil du contentieux des étrangers.
- Fournir une composition de ménage seulement si celle-ci a été modifiée récemment.

**Pour les étudiants du supérieur (majeurs). Pour les mineurs, vous pouvez uniquement passer par le formulaire papier.**

- Carte identité de l'étudiant + code pin de cette carte identité (**sans code, nous ne pouvons pas faire la demande électronique**).
- Attestation d'inscription auprès d'un établissement dans le supérieur de plein exercice (c'est un document disponible auprès de votre établissement, une fois l'inscription faite).
- Abonnement transport
- Carte de banque de l'étudiant.
- Si en kot : copie du bail.
- Si stage à l'étranger : joindre la convention & le bail.
- Si hors UE : copie carte de séjour & certificat de résidence.
- Si réfugié depuis 1 an : attestation du Commissariat général des réfugiés et des apatrides ou Conseil du contentieux des étrangers.
- Fournir une composition de ménage seulement si celle-ci a été modifiée récemment.

ATTENTION, les étudiants en promotion sociale et en bacheliers/ masters de spécialisation n'ont pas droit aux allocations d'études.

Cliquez [ici](#) pour **suivre son dossier**.

Cliquez [ici](#) pour introduire une **réclamation** ou un **recours**.

Pour plus d'informations, consultez :  
<https://allocations-etudes.cfwb.be/>

Consultez également nos pages :

- [Allocations d'études de l'enseignement secondaire : conditions, montants et recours](#)
  - [Allocations d'études dans l'enseignement supérieur : conditions, montants et minerval](#)
- 



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## Présence d'Infor Jeunes au Job Day d'Evere

Le prochain **Salon Emploi** de la commune d'Evere, destiné aux demandeurs d'emploi ou travailleurs en recherche d'emploi, aura lieu le **22 mars 2022**. Il sera précédé le **21 mars** d'une journée **pré-job day** pour préparer au mieux les chercheurs d'emploi.



## **Pré-Job Day (21 mars 2022)**

### **Lieu**

Maison Communale d'Evere – Salle Brel

Maison de l'emploi d'Evere : Coaching individuel

### **Au programme**

Ateliers préparatoires (à la Maison Communale) :

- Une bonne communication pour un premier contact réussi
- Connaissance, confiance et estime de soi !

Coaching individuel (à la Maison de l'emploi) :

- Relecture CV et lettre de motivation

### **Inscription**

L'inscription à cette journée est requise

## **Job Day (22 mars 2022)**

### **Lieu**

Complexe sportif d'Evere – Avenue des Anciens Combattants, 300  
à 1140 Evere

### **Horaires**

10h à 16h

### **Au programme**

Présence d'employeurs

**Infor Jeunes y tiendra un stand le mardi 22 mars 2022**



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## **Salon Training & Job Access Brussels 2015**

**Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?**

**Le mardi 27 octobre 2015 de 10h à 16h30, a eu lieu le salon de l'emploi et de la formation de la ville de Bruxelles.**

**Infor Jeunes y tenait un stand !:** inscriptions au Service Job/Emploi sur place, informations sur l'aide à la recherche d'emploi, sur la législation du travail, les études et les formations, le chômage et bien d'autres sujets qui vous intéressent.

Vous avez rencontré des employeurs, des opérateurs de formations ou d'accompagnement et pourrez faire le plein d'infos, de conseils et de propositions de formation ou d'engagement.

## Quelques photos de notre stand

{AdmirorGallery}jobaccess2015{/AdmirorGallery}

Copyright © 2015 Infor Jeunes asbl  
Tous droits réservés

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

## INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339  
1030 Bruxelles  
Tél.: 02 733 11 93  
[inforjeunes@jeminforme.be](mailto:inforjeunes@jeminforme.be)





**actiris**

**.brussels** 

au coeur de l'emploi



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES